

FRAIS ASSURANCE-VIE * - EVOLUVIE IV

Dernière mise à jour : Mai 2025

Montant minimal de versement initial :	45 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	NA

FRAIS ANNUELS

FRAIS DE GESTION DU CONTRAT

Frais des supports

Support Fonds EURO	0,90%
Support Unités de Compte	0,70%
Support Fonds Croissance	0,80%
Gestion pilotée ou standardisée	NA

FRAIS DE GESTION DES UNITES DE COMPTE

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	2,09%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,43%
Fonds obligations (moyenne)	0,81%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,17%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	2,14%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,56%
Fonds mixtes (moyenne)	1,32%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,17%

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Option HARMONIE	1,16%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,14%
Option DURABLE	2,02%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,30%
Option EQUILIBRE PATRIMOINE	1,59%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,16%
Option DYNAMIQUE	1,22%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,20%

AUTRES FRAIS ANNUELS

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	Versements non prélevés : 2,50%
	Versements programmés : 0,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0,50%
Frais d'arbitrage	
<i>Proportionnels ou forfaitaires</i>	0,50%
<i>Nombre d'arbitrages gratuits par an</i>	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0
Frais sur les versements de rente	0,90%
Frais de rachat	0

NA : non applicable

*Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****La catégorie « fonds immobiliers » inclut les OPC, les SCPI, les SCI et les SCCV.